

26 octobre 2021

Communiqué de presse

Le coût sanitaire et social du bruit plombe l'économie française

« 147 milliards d'euros partiraient en fumée en raison du Bruit » annonce la dernière étude réalisée par l'Agence de la Transition écologique (ADEME). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2018), le bruit représente **le second facteur environnemental après l'air**, provoquant le plus de dommages sanitaires en Europe.

Dans la même veine, les deux baromètres santé réalisés par l'association JNA, en 2011 et en 2016 sur les nuisances sonores et leurs impacts santé, indiquaient qu'1 Français sur 3 déclarait être gêné par le bruit pendant la journée, 32% pendant la nuit et 41% chez les 18-24 ans. 9 Français sur 10 témoignaient être exposés à un bruit excessif.

En milieu de travail, la nouvelle étude de l'ADEME réalisée à la demande de Laurianne Rossi, présidente du Conseil National du Bruit et députée des Hauts de Seine, indique un coût social lié au bruit d'un montant estimé à 21 milliards d'euros. Un montant qui semble réaliste. En effet, à l'occasion de sa campagne nationale « Semaine de la Santé Auditivité au Travail » de 2016, l'Association JNA avait questionné plus de 1 000 actifs en poste sur panel Ifop. 1 actif sur 5 déclarait perdre au moins 30 minutes de temps de travail par jour à cause du bruit et des nuisances sonores. A l'échelle globale, cela représenterait une enveloppe de 23 milliards d'euros par an. Plus concrètement, l'Association avait réalisé un audit au sein d'un service du secteur tertiaire composé de 30 actifs. L'analyse des coûts cachés liés à la gêne du bruit s'élevait à 45 000 euros par an pour ce seul service.

Dans le dernier baromètre santé, « Bruit et santé auditive au travail – freins et idées reçues » d'octobre 2021, 3 actifs sur 10 indiquent avoir sollicité un arrêt de travail en raison de la gêne occasionnée par le bruit et les nuisances sonores et plus spécifiquement 43% des 25-34 ans et 38% des ouvriers. Autre éclairage : il existe un fort lien de corrélation entre la CSP d'appartenance et les impacts sanitaires et sociaux du bruit. Ce qui interpelle sur les conditions de travail des catégories populaires notamment les moins ou pas diplômées traditionnellement éloignées du « care » et de la santé.

Ces études viennent questionner les fondamentaux de la loi de santé repris dans la loi de santé au travail : « *tout mettre en œuvre pour éviter toute souffrance physique et mentale* ».

L'Association JNA rappelle que les mécanismes de l'audition sont un maillon de l'écologie santé de l'être humain, à la source des effets auditifs et extra-auditifs du bruit. Les dernières enquêtes de mars 2021 et d'octobre 2021 montrent une croissance des effets auditifs et extra-auditifs liée au bruit parfois de + de 10 points avec la population des moins de 35 ans particulièrement sensible et concernée.

A la veille des présidentielles, lors desquelles la condition humaine sera au cœur des enjeux, ces différentes études montrent la nécessité d'une détermination politique en matière de bruit afin de garantir un environnement décent au sens qu'il garantit les besoins fondamentaux de l'humain pour sa vie et sa survie. Le baromètre Ifop - JNA datant de mars 2016 indiquait aussi que pour 90% des sondés, le bruit était un enjeu de société que les pouvoirs publics doivent investir.

Lors de la 25e édition de la campagne Journée Nationale de l'Audition du jeudi 10 mars 2022, l'Association interpellera la population et les pouvoirs publics sur cette urgence au travers de la thématique « Pollutions sonores : l'affaire de tous, la santé de chacun ». www.journee-audition.org

Sources des études et enquêtes citées dans le communiqué de presse:

Etude ADEME octobre 2021 « Le coût social du bruit en France »

Enquête Ipsos –JNA mars 2011 « Nuisances sonores et gêne auditive »

Enquête Ifop-JNA mars 2016 « Les nuisances sonores et leurs impacts sur la santé »

Enquête Ifop –JNA « Bruit et santé auditive octobre 2016 – perte de productivité »

Bruit, santé auditive et pauvreté

Enquête Ifop – JNA octobre 2021 « Bruit et santé auditive au travail : freins et idées reçues »

Enquête Ifop –JNA mars 2021 « La place de l'audition dans la santé des Français »

L'association JNA

L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux et des acteurs de la prévention. Depuis 25 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé, agissant sur tous les territoires de l'hexagone, pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année la Journée Nationale de l'Audition (mars), Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été (juin à août) ; Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre).

Outre ces campagnes nationales, l'association JNA développe des programmes de santé auditive, invitant à intégrer l'audition parmi les déterminants « santé », facteurs clés de l'équilibre de santé et de vie sociale à tous les âges.

Association de référence dans le domaine de l'audition, la JNA regroupe 25 années d'enquêtes réalisées avec des instituts de sondage permettant d'établir un baromètre de l'audition ainsi que des données brutes des milliers de dépistages de l'audition réalisés auprès des différents publics. www.journee-audition.org

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	Docteur Cédric AUBERT Médecin du travail chez Becton Dickinson France		Docteur Sandrine MARLIN Coordnatrice CRMR Centre surdités génétiques à l'Hôpital Necker-Enfants Malades (75)
	Docteur Didier BOUCCARA Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)		Philippe METZGER Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	Docteur Shelly CHADHA Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditifs – Organisation Mondiale de la Santé. Genève.		Roselyne NICOLAS Vice-présidente de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	Jean-Charles CECCATO Vice-Président de l'Association JNA Maître de conférences Université de Montpellier (34), UFR Pharmacie		Rémy OUDGHIRI Sociologue, Directeur Général de Sociovision (Groupe Ifop) (75)
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims - 51) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine		Professeur Jean-Luc PUEL Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	Nicolas DAUMAN Psychologue clinicien. Docteur en Psychologie. Maître de conférences Université de Poitiers (85)		Professeur Rémy PUJOL Pr Emérite Université de Montpellier (INSERM U 583/INM) Montpellier (34)
	Professeur Françoise DENOYELLE Chef de Service d'ORL pédiatrique et Chirurgie Cervico-faciale. Directrice du Département Médico- Universitaire Chirurgie Tête-Cou-Locomoteur de l'enfant Hôpital Necker-Enfants Malades (75)		Eric RAUBER Audioprothésiste diplômé d'Etat (69)
	Laurent DROIN Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)		Professeur Hung THAI VAN Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	Docteur Pascal FOILLET Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)		Professeur Eric TRUY ORL Professeur des Universités Hôpital Edouard Herriot (69)
	Martial FRANZONI Orthophoniste - Pr - Directeur du Centre Expérimental Orthophonique et Pédagogique - Président d'ACFOS		Professeur Frédéric VENAIL Vice-Président de l'association JNA Service autologie et otoneurologie CHU Gui de Chauliac, Montpellier et INSERM Montpellier (34)
	Denis LANCELIN Ingénieur d'études CNRS - Laboratoire des Systèmes Perceptifs - École Normale Supérieure		Docteur Paul ZYLBERBERG Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants